

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Mesures pour atteindre les objectifs de bon état				Mesures spécifiques du registre des zones protégées	Mesures pour atteindre l'objectif de bon état du milieu marin (DCSMM)	Mesures pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de substances
		Pollutions ponctuelles	Pollutions diffuses	Activités maritimes	Autres pressions			

Baie des Anges - LP_15_93

FRDC09a	Cap d'Antibes - Sud port Antibes			X			X	
FRDC09b	Port Antibes - Port de commerce de Nice					X	X	
FRDC09c	Port de commerce de Nice - Cap Ferrat						X	
FRDC09d	Rade de Villefranche			X				

9 - Côtiers Côte d'Azur

Baie des Anges - LP_15_93

FRDC09a Cap d'Antibes - Sud port Antibes

Eaux côtières

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : Bon état Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Autre

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Activités maritimes

MIA0701 Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel

Mesures pour atteindre l'objectif de bon état du milieu marin (DCSMM)

Pression à traiter : Activités maritimes

MIA0701 Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel

9 - Côtiers Côte d'Azur

Baie des Anges - LP_15_93

FRDC09b **Port Antibes - Port de commerce de Nice**

Eaux côtières

Masse d'eau fortement modifiée

Objectif d'état écologique : bon potentiel **Echéance :** 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - **Echéance :** 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - **Echéance :** 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées : Eaux de baignade

Mesures pour atteindre l'objectif de bon état du milieu marin (DCSMM)

Pression à traiter : **Activités maritimes**

MIA0701 Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel

Pression à traiter : **Pollution diffuse par les substances**

GOU0101 Réaliser une étude transversale (plusieurs domaines possibles)

Mesures spécifiques du registre des zones protégées

Directive concernée **Qualité des eaux de baignade**

MIA0901 Réaliser le profil de vulnérabilité d'une zone de baignade, d'une zone conchylicole ou de pêche à pied

9 - Côtiers Côte d'Azur

Baie des Anges - LP_15_93

FRDC09c Port de commerce de Nice - Cap Ferrat

Eaux côtières

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : Bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre l'objectif de bon état du milieu marin (DCSMM)

Pression à traiter : Activités maritimes

MIA0701 Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel

9 - Côtiers Côte d'Azur

Baie des Angès - LP_15_93

FRDC09d Rade de Villefranche

Eaux côtières

Masse d'eau fortement modifiée

Objectif d'état écologique : bon potentiel Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Autre

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Activités maritimes

MIA0701 Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel